

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

Décision DG n° 2010-174 du 30 août 2010 modifiant la décision n° 2010-053 en date du 17 février 2010 portant nomination au groupe de travail sur les médicaments de diagnostic de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

NOR : SASM1030787S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 5121-8, L. 5311-1, R. 5121-50 à R. 5121-60 et D. 5321-7 et suivants ;
Vu l'arrêté du 28 janvier 2010 portant nomination à la Commission d'autorisation de mise sur le marché prévue à l'article R. 5121-54 du code de la santé publique ;
Vu la décision DG n° 2000-038 en date du 20 avril 2000 portant création à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé d'un groupe de travail sur les médicaments de diagnostic ;
Vu la décision DG n° 2010-053 en date du 17 février 2010 portant nomination au groupe de travail sur les médicaments de diagnostic de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,

Décide :

Article 1^{er}

M. Chaumet-Riffaud (Philippe) est nommé membre du groupe de travail sur les médicaments de diagnostic de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé.

Article 2

Le directeur de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé et des sports.
Fait à Saint-Denis, le 30 août 2010.

Le directeur général,
J. MARIMBERT